

# **En quête d'emploi**

## **Regards sur l'emploi des diplômés en philosophie et lettres (1998-2007)<sup>1</sup>**

Françoise ROSART  
Responsable du service emploi FLTR  
Avril 2008

Faible employabilité des diplômés, manque de débouchés, l'image des études en philosophie et lettres est souvent synonyme d'une formation peu propice à l'emploi. La faculté ne peut éviter de s'interroger sur l'avenir professionnel des jeunes qu'elle a formés. Cette enquête tentera donc de répondre à une série d'interrogations. Après avoir passé quelques années dans un « univers d'idées », comment les jeunes diplômés se positionnent-ils sur le marché du travail et avec quelles difficultés ? Quelles fonctions occupent-ils ? Combien de temps restent-ils dans un même emploi ? Quel est leur statut ? Leur mobilité ? Sont-ils satisfaits ou non de leur emploi ? En prenant le parti de s'intéresser aux « jeunes » diplômés, ceux ayant obtenu leur diplôme entre 1998 et 2007, c'est un paysage actuel de la situation des diplômés en philosophie et lettres que nous tenterons de dresser.

La problématique de l'emploi des jeunes diplômés sera envisagée sous des angles différents avec une attention toute particulière accordée au premier emploi. C'est ainsi que l'on analysera des données relatives aux diplômés exerçant actuellement leur premier emploi, au premier emploi des autres diplômés et à l'ensemble des emplois qui ont été exercés par tous les licenciés ayant répondu au questionnaire de l'enquête. Des indications concernant la formation reçue seront également prises en compte.

### **A. Procédure et échantillon**

La base de l'échantillon est constituée des diplômés en philosophie et lettres inscrits sur le site FLTR du réseau des services emploi de l'UCL depuis sa mise en activité en 2006 (<http://www.uclouvain/services-emploi>)<sup>2</sup>. Jusqu'à présent, le site a conservé le nom de tous les étudiants qui à un moment donné se sont inscrits au service. On y retrouve donc non seulement des diplômés FLTR en recherche d'emploi, mais également des diplômés ayant un emploi ou envisageant une éventuelle réorientation ainsi que des licenciés soucieux de connaître l'évolution du marché de l'emploi. Au moment de l'enquête, 380 diplômés étaient inscrits sur le site emploi FLTR. Un premier questionnaire a été envoyé via le web au

---

<sup>1</sup> Une enquête avait été menée par le service emploi en 1993, voir F. Rosart, *Jeunes diplômés au pays de l'emploi : attentes, difficultés, espoir. Enquête réalisée auprès des diplômés en philosophie et lettres de l'UCL (1986-1990)*, Louvain-la-Neuve, 1993, 76 p., et une autre en 2004, voir F. Rosart, *Profils de formation et d'emploi des diplômés en philosophie et lettres*, Louvain-la-Neuve, 2004, 25 p.

<sup>2</sup> Un service emploi existe en Faculté de philosophie et lettres depuis 1989. Depuis 2001, il dispose d'un site internet pour l'inscription des diplômés et la communication des offres d'emploi. Il s'est associé en 2006 au site du réseau des services emploi de l'UCL créé en 2005.

début du mois de décembre 2007 (voir annexe 1 : le questionnaire envoyé). Suite à cette première demande, une centaine de réponses sont parvenues. Dans le courant de janvier et février 2008, trois rappels ont amené environ 70 nouvelles réponses. Cette procédure présentait l'avantage d'utiliser une adresse mail récente fournie par les étudiants sur le questionnaire d'inscription au service emploi facultaire (moins d'une dizaine d'adresses étaient inexactes) et de limiter au maximum les frais postaux.

Le choix de l'échantillon a été limité aux diplômés sortis entre 1998 et 2007 afin d'avoir une vue de l'emploi la plus actuelle possible et donc de se focaliser sur de « jeunes » diplômés. Au vu de ce critère, 154 questionnaires ont été retenus sur les 176 réponses reçues. Les 22 questionnaires non utilisés provenaient de diplômés encore aux études et n'ayant jamais travaillé ou de diplômés sortis avant 1998<sup>3</sup>.

## B. Diplômes principaux

La répartition des étudiants par département est la suivante :

ROM	59
HIST	43
ARKE	25
GERM	23
CLAS	4

et par année de diplôme :

1998	9
1999	2
2000	3
2001	8
2002	15
2003	15
2004	21
2005	23
2006	32
2007	26

117 étudiants, soit 75 %, ont obtenu leur diplôme ces cinq dernières années, ce qui permet de confirmer que l'échantillon est constitué de jeunes diplômés et qu'il permettra de se faire une idée précise de la situation actuelle de l'emploi.

---

<sup>3</sup> Pour information, ces diplômés occupent les fonctions suivantes : employée dans une société de droits d'auteur, employée au sein d'une asbl culturelle, femme au foyer, responsable de la formation du personnel, guide de ville, historienne indépendante, formatrice en français langue étrangère à l'étranger, enseignante de langues modernes, assistante d'édition, formatrice en méthodologie. 4 sont au chômage.

Sur les 154 diplômés, 136 ont actuellement un emploi et 18 sont au chômage (9 romancistes, 4 historiens, 4 historiens de l'art et 1 classique), soit 11 % (contre 9,7 % en 1993). Parmi ces diplômés sans emploi, 3 n'ont jamais travaillé et sont à la recherche d'un premier emploi.

## C. Diplômes complémentaires<sup>4</sup>

### – Hors agrégation

Dans un article du journal *Le Monde* intitulé « Quels débouchés pour les filières universitaires »<sup>5</sup>, la journaliste Martine Labronche fait remarquer que dans les filières de lettres, « mieux vaut être bon élève, poursuivre jusqu’au master et faire une formation complémentaire ». Les étudiants de philosophie et lettres suivent-ils cette dernière recommandation ?

85 étudiants sur les 154, soit 55 %, prolongent leurs études pour obtenir un diplôme complémentaire. En 1993 et en 2004 la proportion était de 50 %, soit légèrement inférieure.

Les diplômes complémentaires se répartissent par département d’origine des étudiants comme suit :

Département	Nombre d’étudiants (85)
ROM	32 (sur 59)
HIST	22 (sur 43)
ARKE	15 (sur 25)
GERM	13 (sur 23)
CLAS	3 (sur 4)

La moyenne s’échelonne entre 51 % et 75 % selon les départements. On notera une augmentation significative pour les départements de GERM et ARKE par rapport aux chiffres de l’enquête de 1993 (36 % pour GERM et 33 % pour ARKE).

Combien d’années se sont-elles écoulées entre l’obtention du diplôme principal et du diplôme complémentaire ?

Nombre d’années	Nombre d’étudiants
Aucune	4
1 an	52
2 ans	18
3 ans	6
4 ans	1
5 ans	3
7 ans	1

87 % d’étudiants obtiennent leur diplôme complémentaire dans les deux ans qui suivent la réussite de leur diplôme principal.

---

<sup>4</sup> Voir annexe 2 la liste des diplômes complémentaires.

<sup>5</sup> Voir *Le Monde* du 28 février 2007, p. 25.

Quels sont les secteurs concernés par les diplômes complémentaires<sup>6</sup> ?

Secteurs des diplômes complémentaires	Nombre d'étudiants (85)
Communication	17
Langues et littératures	17
Documentation	16
Culture, histoire de l'art, théâtre	16
Sciences politiques et économiques	11
Philosophie et religion	4
Psychologie et ressources humaines	2
École normale	1
Infographie	1

Les étudiants obtiennent principalement un diplôme complémentaire dans le secteur de la communication, des langues, de la documentation et de la culture, des secteurs présentant des analogies avec leur diplôme principal. On constate que les étudiants s'orientent plutôt vers des études qui leur permettent d'approfondir leur premier diplôme. La constatation était identique lors de l'enquête de 2004.

Sur les 85 diplômés, 42 diplômés obtiennent un diplôme complémentaire dans la faculté de philosophie et lettres, 33 dans une autre faculté de l'UCL et 10 hors UCL.

#### – Agrégation<sup>7</sup>

79 étudiants sur 154, soit 51 % ont obtenu un diplôme d'agrégation, contre 79 % en 1993 et 67 % en 2004. Le nombre d'agrégés est donc en constante diminution depuis 15 ans.

ROM	38
HIST	22
GERM	10
ARKE	9

L'agrégation reste un diplôme fort prisé chez les romanistes, 48 %. Un d'entre eux écrit : « *On ne choisit pas l'enseignement parce qu'on ne sait pas que faire d'autre. Il faut presque une vocation. J'ai commencé mes études pour enseigner* ».

La motivation des étudiants peut parfois évoluer au gré des circonstances :

*J'avais besoin d'un travail. L'agrégation ne me rebutait pas sans être une vocation. Mon premier choix se serait tourné vers le monde de la culture, mais ce domaine était fort bouché et politisé. L'enseignement fut plus un choix de raison et s'est imposé depuis quatre ans comme un choix positif et épanouissant* (témoignage d'un romaniste professeur de français).

---

<sup>6</sup> Voir l'annexe 3 qui donne la liste détaillée des différents diplômes complémentaires obtenus par les diplômés.

<sup>7</sup> Ce niveau d'études complémentaires est traité à part car l'agrégation constitue un titre requis pour postuler un emploi dans l'enseignement secondaire.

L'agrégation peut être utile pour des diplômés qui n'enseigneront pas :

*Les cours d'agrégation m'ont permis d'apprendre à vulgariser et à rendre des sujets difficiles beaucoup plus accessibles (témoignage d'une historienne travaillant comme guide).*

Comme pour l'obtention d'un diplôme complémentaire, les étudiants acquièrent rapidement leur diplôme d'agrégation, plus rapidement même puisque 92 % l'obtiennent endéans un délai d'une année.

#### **– Agrégation et diplôme complémentaire**

36 diplômés, soit 45 %, cumulent un diplôme complémentaire et un diplôme d'agrégation, contre 33 % en 2004 et 40 % en 1993<sup>8</sup>. Un tiers des diplômes obtenus sont dans la continuité du diplôme d'agrégation et approfondissent le diplôme principal (comme par exemple français langue étrangère ou des certificats en langue). Les autres s'en éloignent complètement. Cette démarche s'explique soit par le fait que les étudiants désirent ajouter un atout supplémentaire à leur formation d'agrégé au cas où l'enseignement ne répondrait pas à leurs attentes, soit qu'ils veulent se donner la possibilité d'enseigner après une expérience peu concluante dans un autre secteur. Il s'agit comme le soulignent plusieurs diplômés d'une « mesure de prudence ». L'enquête montre en effet que 7 agrégés quitteront l'enseignement et que 6 d'entre eux se reconvertiront dans un emploi en lien direct avec leur diplôme complémentaire. Par contre, seulement 2 diplômés quitteront un emploi lié à leur diplôme complémentaire pour poursuivre une carrière dans l'enseignement.

#### **– Aucun diplôme complémentaire**

28 étudiants sur 154, soit 18 %, n'obtiennent ni diplôme complémentaire ni diplôme d'agrégation. Parmi ceux-ci 7 enseignent, 5 ont un emploi dans le monde du commerce ou de la finance, 4 dans le monde de la documentation, 4 exercent des fonctions administratives, 2 sont dans la recherche scientifique, un travaille en politique, un autre dans le monde culturel et 4 sont au chômage.

### **D. La formation**

Avant d'aborder la problématique de l'emploi, attachons-nous aux avis formulés par les étudiants concernant leur formation<sup>9</sup>.

#### **– Points faibles de la formation**

L'expérience professionnelle a sans aucun doute joué un rôle déterminant dans la réponse à cette question. Car c'est souvent par rapport à des constatations d'ordre professionnel que la question a été perçue.

Que mentionnent les diplômés comme points faibles de leur formation ?

---

<sup>8</sup> Il s'agit de 18 romanistes, 10 historiens, 4 germanistes et 4 historiens de l'art.

<sup>9</sup> Il s'agissait dans le questionnaire d'une question ouverte.

<b>Points faibles</b>	<b>Nombre de fois cités</b>
Manque de stages	37
Manque de connaissances en langues	17
Manque de préparation à l'emploi	15
Études trop théoriques	10

Les faiblesses relevées ont trait à des aspects pratiques de la formation : stages, langues, préparation à l'emploi. La création de finalités spécialisées dans les nouveaux programmes de master palliera le problème des stages et l'apprentissage des langues ne peut aller qu'en s'améliorant puisque l'apprentissage des langues s'est amplifié dans tous les départements de la faculté. Pour répondre à la préoccupation de la préparation à l'emploi, le service emploi FLTR organise des ateliers de préparation au projet professionnel et à la rédaction du CV. De son côté, le réseau des services emploi de l'UCL a mis sur pied des soirées de type informatif sur des thématiques ciblées. Ces activités sont trop peu suivies par les diplômés de philosophie et lettres qui ne perçoivent la nécessité de s'informer sur les débouchés et sur la complexité du monde du travail qu'une fois leurs études terminées.

Concernant l'agrégation, les diplômés estiment qu'elle ne répond pas suffisamment aux exigences réelles du métier d'enseignant (cité 13 fois), que le nombre d'heures de stages n'est pas assez élevé (cité 6 fois) et que les cours magistraux sont trop nombreux et trop théoriques (cité 6 fois). Au vu des difficultés évoquées dans les témoignages, les enseignants disent ne pas se sentir suffisamment armés pour affronter certaines réalités du terrain et regretter que l'agrégation leur présente trop souvent un aspect idéalisé de l'enseignement<sup>10</sup>.

#### ***– Points forts de la formation***

Que relèvent les diplômés comme points forts de leur formation ?

<b>Points forts</b>	<b>Nombre de fois cités</b>
Culture générale	26
Esprit de synthèse	22
Esprit d'analyse	21
Rigueur intellectuelle	19
Méthode de travail	18
Capacité rédactionnelle	17
Esprit d'ouverture	13
Facilité d'adaptation	8
Apprentissage de l'autonomie	7
Pratique de la recherche documentaire	6
Sens de la communication	4
Formation polyvalente	2

<sup>10</sup> Signalons que toutes les remarques relatives à l'agrégation proviennent de diplômés ayant enseigné ou enseignant à l'heure actuelle.

Sont également notés, mais de manière sporadique, l'accueil reçu en faculté ou dans les départements, l'aide du service emploi FLTR, l'expérience Erasmus, l'apprentissage de la curiosité et du dépassement de soi.

Il est intéressant de noter que les qualités de la formation (acquisition d'une bonne culture générale, de l'esprit de synthèse et d'analyse, de la rigueur intellectuelle, de capacités rédactionnelles essentiellement) sont effectivement reconnues par des diplômés impliqués dans le monde du travail en situation d'évaluer quotidiennement la formation reçue et ses principaux atouts. Ainsi une historienne explique :

*Mon emploi (assistante à la communication interne et aux ressources humaines dans une entreprise) ne correspond pas à mon diplôme d'histoire. Cependant l'entreprise m'a expliqué qu'elle cherchait quelqu'un de méthodique et de rigoureux, des compétences que j'avais développées en histoire.*

Une autre historienne confirme ce transfert de compétences :

*Je dois être précise et rigoureuse dans mon travail quotidien (consultante dans une agence d'intérim). La formation rigoureuse propre à l'histoire m'a aidée. Cette compétence dépend de notre propre rigueur, plus ou moins grande chez chacun, mais j'ai pu la développer grâce à mes études d'histoire.*

La rédaction du mémoire permet d'acquérir certaines compétences :

*Grâce à mon mémoire, je sais effectuer une recherche et écrire des textes corrects en faisant passer mes idées ; cela m'aide énormément dans mon travail (témoignage d'une historienne assistante administrative).*

Terminons par le témoignage d'une romaniste :

*Les aspects de grammaire et de travail de la langue me sont très utiles ainsi que les notions d'histoire culturelle que m'ont inculquées mes études de romanes. De manière générale, la rigueur dans le travail, la nécessité d'organiser et de respecter les délais imposés sont des apprentissages positifs pour l'emploi (témoignage d'une romaniste travaillant comme rédactrice de publications).*

Malgré les compétences acquises pendant leurs études et facilement transférables, les diplômés se heurtent à l'a priori de certains employeurs au moment de l'embauche. Les diplômés notent que certains employeurs, ignorant les compétences que le jeune diplômé peut dégager de ses études, estiment qu'avec une formation de philosophie et lettres, il n'a rien à faire dans tel ou tel secteur. Et si certains employeurs se disent prêts à engager des littéraires, au moment de l'embauche ils finissent par porter leur choix sur des diplômés présentant un cursus d'études adapté à l'emploi offert.

## **E. Le premier emploi pour l'ensemble de l'échantillon**

Seront successivement pris en compte les difficultés dans la recherche d'un emploi, le temps d'attente qui s'écoule avant de trouver un emploi, les canaux de recrutement, les statuts, les fonctions occupées, la durée de l'emploi et l'adéquation avec le ou les diplômés.

– *Les difficultés*

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans la recherche du premier emploi ?

Type de difficultés	Nombre de fois citées								
Aucune difficulté	34 <table border="1"> <tr><td>ROM</td><td>15 (59)</td></tr> <tr><td>GERM</td><td>8 (23)</td></tr> <tr><td>HIST</td><td>8 (43)</td></tr> <tr><td>ARKE</td><td>3 (25)</td></tr> </table>	ROM	15 (59)	GERM	8 (23)	HIST	8 (43)	ARKE	3 (25)
ROM	15 (59)								
GERM	8 (23)								
HIST	8 (43)								
ARKE	3 (25)								
Manque d'expérience	34 <table border="1"> <tr><td>HIST</td><td>12 (43)</td></tr> <tr><td>ROM</td><td>11 (59)</td></tr> <tr><td>ARKE</td><td>6 (25)</td></tr> <tr><td>GERM</td><td>5 (23)</td></tr> </table>	HIST	12 (43)	ROM	11 (59)	ARKE	6 (25)	GERM	5 (23)
HIST	12 (43)								
ROM	11 (59)								
ARKE	6 (25)								
GERM	5 (23)								
Peu d'offres d'emploi	30 <table border="1"> <tr><td>HIST</td><td>12 (43)</td></tr> <tr><td>ARKE</td><td>10 (25)</td></tr> <tr><td>ROM</td><td>7 (59)</td></tr> <tr><td>GERM</td><td>1 (23)</td></tr> </table>	HIST	12 (43)	ARKE	10 (25)	ROM	7 (59)	GERM	1 (23)
HIST	12 (43)								
ARKE	10 (25)								
ROM	7 (59)								
GERM	1 (23)								
Manque de connaissance des langues <sup>11</sup>	23 <table border="1"> <tr><td>ROM</td><td>11</td></tr> <tr><td>HIST</td><td>6</td></tr> <tr><td>ARKE</td><td>4</td></tr> <tr><td>CLAS</td><td>2</td></tr> </table>	ROM	11	HIST	6	ARKE	4	CLAS	2
ROM	11								
HIST	6								
ARKE	4								
CLAS	2								
Difficulté de valoriser le diplôme	17 <table border="1"> <tr><td>HIST</td><td>8 (43)</td></tr> <tr><td>ARKE</td><td>7 (25)</td></tr> <tr><td>CLAS</td><td>1 (4)</td></tr> <tr><td>GERM</td><td>1 (23)</td></tr> </table>	HIST	8 (43)	ARKE	7 (25)	CLAS	1 (4)	GERM	1 (23)
HIST	8 (43)								
ARKE	7 (25)								
CLAS	1 (4)								
GERM	1 (23)								
Complexité du marché de l'emploi (démarches, CV, etc.)	15								
Peu de réponses reçues	10								
Exigences liées aux aides à l'emploi	5								
La concurrence des régents	5								
La perte de confiance en soi	4								
Le problème lié à l'acquisition du seul bagage linguistique	3 (germanistes)								
La difficulté de se constituer un réseau de relations	2								

<sup>11</sup> Le néerlandais est la langue la plus souvent mentionnée.

Si les licenciés mettent en avant une série de problèmes lors de la recherche de leur premier emploi, notons malgré tout qu'un certain nombre s'insère dans le milieu professionnel sans aucune difficulté. C'est le cas principalement des germanistes dont certains signalent cependant que connaître les langues ne suffit pas et que souvent les employeurs exigent une autre compétence professionnelle. Pour les autres, historiens et historiens de l'art apparaissent comme ayant des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi.

Dans les agences d'intérim, l'accueil du personnel est souvent désabusé expliquant qu'il n'y a pas d'emploi dans le domaine culturel ou que le jeune diplômé n'a aucune expérience. L'aide du FOREM pose aussi parfois des problèmes.

*Le FOREM m'a conseillé de refaire d'autres études. Il n'a aucune idée de ce que recouvre le diplôme ni des compétences qu'il procure (témoignage d'une historienne de l'art).*

Beaucoup de diplômés disent avoir été supplantés par des gradués car ceux-ci sont engagés avec des salaires moins élevés. Cette situation se retrouve notamment dans les institutions culturelles et dans la fonction publique.

La recherche d'un emploi dans l'enseignement comporte également des embûches : pas de réponse des écoles avant le 15 août, certaines pratiques privilégiant l'engagement des prioritaires, une discrimination en faveur des professeurs masculins ou encore l'a priori de certains directeurs :

*Un directeur m'a dit d'attendre de vieillir un peu et de continuer des études en attendant (témoignage d'une historienne).*

Comme dans tout autre secteur « *il faut savoir se vendre, même dans l'enseignement* », écrit un diplômé.

Un témoignage résume bien la situation du jeune diplômé en lettres en recherche d'emploi, semblable d'ailleurs à celle de tout jeune dans la même position.

*On éprouve des difficultés liées à la confiance en soi qu'une recherche d'emploi exige, à l'aspect d'incertitude dans laquelle baigne la vie pendant cette période. On se pose une multitude de questions : Quand vais-je travailler ? Quelle sera ma rémunération ? Où vais-je travailler et donc m'installer ? Combien de temps va durer cette période ? D'autres difficultés naissent aussi du regard des autres : devoir dire qu'on est en recherche d'emploi n'est pas ce qu'il y a de plus valorisant. On se sent parfois « nul » lorsque ceux qui ont été diplômés en même temps que nous trouvent de l'emploi avant nous (témoignage d'une romaniste).*

L'introduction de stages dans certains programmes pourrait compenser le manque d'expérience souvent invoqué par les diplômés comme étant une entrave à l'obtention d'un premier emploi. À la lecture des réponses reçues, on ressent la nécessité de conscientiser les diplômés de la valeur de leur diplôme et de les guider dans leurs démarches vers l'emploi, une tâche que le service emploi facultaire assure dans la mesure de ses disponibilités.

### **– Temps d'attente**

Quel est le laps de temps qui s'écoule entre l'obtention du diplôme principal ou complémentaire et l'entrée dans le monde du travail ?

<b>Nombre de mois</b>	<b>Nombre de diplômés (151)</b>
0 à 3 mois	100
4 à 6 mois	27
7 à 12 mois	17
Plus de 12 mois	7

Près de 85% des étudiants trouvent un premier emploi dans les 6 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme principal ou complémentaire. La situation était quasi identique en 1993.

Mais il ne faut pas ignorer le cas de certains licenciés moins chanceux. Certains étudiants doivent en effet s'armer de patience car leur recherche d'emploi se révèle parfois longue, décourageante et coûteuse. Une romaniste témoigne avoir envoyé 800 lettres en 8 mois, obtenu 150 réponses et décroché 10 interviews avant de trouver son premier emploi.

#### **– Canaux de recrutement**

Quel a été le canal de recrutement du premier emploi ?

<b>Moyens mis en œuvre</b>	<b>Nombre de diplômés (151)</b>
Candidature spontanée	46
Réseau personnel	31
FOREM ou ORBEM	21
Sites internet	10
Petites annonces dans la presse	8
Service emploi FLTR	8
Suite à un stage	8
Agence d'intérim	6
Suite à un job étudiant	6
Suite au mémoire	1
Suite à un bénévolat	1
SELOR <sup>12</sup>	1
Suite à un Jobday	1
Non précisé	3

La candidature spontanée est de loin le mode de recrutement qui apporte le plus de résultats positifs. Elle nécessite de la part du demandeur d'emploi une démarche proactive, notamment la recherche d'employeurs potentiels. La constitution d'un réseau qui épaulera le jeune demandeur d'emploi devient également un élément déterminant. Rester chez soi et attendre que l'emploi survienne est une attitude vouée à l'échec. Pour créer des opportunités, il faut investir du temps dans des rencontres. Cette constitution d'un réseau doit se faire dès les études et suppose donc déjà une certaine cohérence dans le projet professionnel. Si on examine les canaux de recrutement pour l'ensemble des emplois (les emplois actuels et les

<sup>12</sup> Bureau de sélection de l'administration fédérale.

emplois antérieurs), on arrive à un résultat quasi identique, excepté les agences d'intérim qui arrivent en 5<sup>e</sup> place suivies des petites annonces et du service emploi FLTR en 7<sup>e</sup> position.

La mise en œuvre de stratégies personnelles mises en place par les licenciés comme les stages, les jobs, le bénévolat montre que cette procédure porte aussi ses fruits : ces diverses voies entrent en ligne de compte dans leur recrutement pour 16 étudiants. On notera le bon score du FOREM/ORBEM.

#### – *Statuts*

Quel est le statut des diplômés dans leur premier emploi ?

<b>Statut</b>	<b>Nombre d'étudiants (151)</b>
Intérimaire	55
CDD <sup>13</sup>	48
CDI <sup>14</sup>	41
Indépendant	4
Plans d'embauche	2
Contractuel	1
Temporaire	1
Non précisé	2

Le premier emploi reste caractérisé par un statut précaire (intérimaire ou CDD) pour près de 68 % des diplômés.

#### – *Fonctions occupées dans le premier emploi*

Dans quelles fonctions retrouve-t-on les diplômés dans un premier emploi ?

<b>Fonctions exercées<sup>15</sup></b>	<b>Nombre d'étudiants (151)</b>
Enseignement	62
Fonctions administratives	20
Communication	17
Commerce et finance	17
Recherche scientifique	12
Animation culturelle	9
Documentation	5
Consultance et ressources humaines	4
Formation d'adultes	3
Politique	2

<sup>13</sup> Contrat à durée déterminée.

<sup>14</sup> Contrat à durée indéterminée.

<sup>15</sup> Précisons que dans les « Fonctions administratives » ont été inclus les emplois de traducteur et de secrétaire d'édition, que dans « Commerce et finance » on a intégré les emplois relevant de la vente, dont la librairie, et que les archives ont été intégrées à la « Documentation ».

41 % des diplômés se retrouvent dans l'enseignement ou ont enseigné lors d'un premier emploi. L'on verra plus loin que parmi les diplômés occupant actuellement un premier emploi 31 % sont enseignants. Ce qui semble prouver que l'enseignement est le premier débouché auxquels pensent les licenciés mais que 10 % d'entre eux quittent ce secteur.

– *Durée*

Combien de temps les diplômés occupent-ils leur premier emploi ?

<b>Durée d'occupation du 1<sup>er</sup> emploi</b>	<b>Nombre de diplômés (83)</b>
Moins d'un mois	7
De 1 à 3 mois	21
De 4 à 6 mois	14
De 7 à 12 mois	16
Plus de 12 mois	10
Sans précision	15

On constate que le premier emploi se ne prolonge guère au delà d'une année. Les périodes courtes sont en général les périodes d'occupation d'intérim dans l'enseignement. Ainsi pour les durées allant de moins d'1 mois à 6 mois, on compte 29 enseignants.

– *Adéquation avec les diplômes*

Constata-t-on une correspondance entre le diplôme principal et le premier emploi ? Pour 99 diplômés, soit 65 %, la réponse est positive. Qu'en est-il de la correspondance avec le diplôme complémentaire ? Le chiffre tombe à 36 % de réponses positives (31 diplômés sur 85). L'adéquation entre diplôme complémentaire et emploi actuel est constatée surtout chez les diplômés ayant obtenu un diplôme complémentaire dans le domaine de la communication, de la documentation, de la gestion culturelle et de la communication multilingue dans l'entreprise.

**F. Le premier emploi actuel<sup>16</sup>**

Sur les 154 diplômés, 68 étudiants, soit près de 45 %, occupent actuellement leur premier emploi.

Attachons-nous de plus près à ces diplômés.

En quelle année ont-ils obtenu leur dernier diplôme (principal ou complémentaire) ?

---

<sup>16</sup> Voir annexe 3 la liste détaillée des emplois exercés.

<b>Année</b>	<b>Nombre d'étudiants (68)</b>
2007	42
2006	15
2005	6
2004	3
2003	2

92 % des étudiants qui occupent actuellement leur premier emploi ont obtenu leur diplôme au cours de ces trois dernières années.

Dans quels secteurs d'activités ces diplômés travaillent-ils ?

<b>Secteurs d'activités<sup>17</sup></b>	<b>Nombre d'étudiants (68)</b>
Privé	27
Enseignement <sup>18</sup>	24
Fonction publique	11
Non-marchand	3
Non précisé	3

L'enseignement, tous niveaux confondus, constitue 34 % de l'activité des diplômés dans leur premier emploi, supplanté par le secteur privé qui arrive en tête avec 39 %.

Quel est le statut dans leur travail actuel ?

<b>Statut</b>	<b>Nombre d'étudiants (68)</b>
CDI	29
CDD	21
Intérimaire	13
Indépendant	2
Plan d'embauche	1
Temporaire	1
Contractuel	1

Un emploi à durée indéterminée concerne 42% de diplômés, dont 70 % travaillant dans le privé.

Quelles fonctions exercent ces 68 diplômés ?

---

<sup>17</sup> Le secteur enseignement regroupe tous les emplois occupés dans une institution d'enseignement ; le privé regroupe les fonctions dans les entreprises, les commerces, le secteur financier, les maisons d'édition, les services ; la fonction publique comprend les emplois dans toutes les structures dépendant de l'État (hors enseignement) ; le non marchand rassemble les asbl et les ONG.

<sup>18</sup> Les niveaux concernés vont de l'enseignement primaire à l'enseignement universitaire.

<b>Fonctions exercées</b>	<b>Nombre de diplômés (68)</b>
Enseignement	20
Commerce et finance	10
Fonctions administratives	10
Communication	6
Animation culturelle et patrimoine	6
Recherche scientifique	5
Documentation	4
Consultance et ressources humaines	4
Politique	2
Formation	1

29 % des fonctions sont des fonctions d'enseignement. 20 étudiants sur 28 ayant un diplôme d'agrégation ont entamé une carrière d'enseignant.

Sur les 37 étudiants ayant un diplôme complémentaire (hors agrégation), 15 ont trouvé un emploi en relation avec leur diplôme complémentaire, soit 40 %.

### **G. Les autres emplois occupés actuellement**

Attardons-nous aux autres emplois actuels, qu'ils représentent un second, un troisième ou un quatrième emploi, afin d'avoir une vue la plus complète possible des emplois occupés actuellement par les diplômés sortis depuis une dizaine d'années.

Dans quels secteurs d'activités travaillent les diplômés (excepté ceux occupant un premier emploi et qui ont été pris en considération au point F) ?

<b>Secteurs d'activités</b>	<b>Second emploi (25)</b>	<b>Troisième emploi (17)</b>	<b>Quatrième emploi (26)</b>	<b>Total (68)</b>
Enseignement	9	3	14	26
Privé	8	6	3	17
Non marchand	6	3	4	13
Fonction publique	2	3	4	9
Non précisé	0	1	2	3

Quelles fonctions occupent ces 68 licenciés ?

<b>Fonctions exercées</b>	<b>Second emploi (25)</b>	<b>Troisième emploi (17)</b>	<b>Quatrième emploi (26)</b>	<b>Total (68)</b>
Enseignement	9	2	12	23
Fonctions administratives	4	2	3	9
Animation culturelle et gestion du patrimoine	3	3	2	8
Commerce et finance	3	3	1	7
Communication	4	2	1	7
Documentation	1	2	3	6
Recherche scientifique	1	2	2	5
Consultance et res. humaines	0	1	1	2
Défense	0	0	1	1

Le chiffre de 35 % de diplômés dans l'enseignement confirme la baisse des emplois occupés dans ce secteur. La diversité des autres secteurs montre bien l'insertion des licenciés en philosophie et lettres dans des filières très variées.

## H. État des lieux des diplômés actuellement au travail

### – Statuts

Pour l'ensemble des diplômés au travail au moment de l'enquête, soit 136 personnes, la proportion est quasi identique entre les diplômés relevant d'un statut précaire (CDD ou intérimaires) et ceux occupant un statut de CDI : soit 50 % pour chaque partie.

### – Secteurs d'activités

Dans quels secteurs d'activités se situe l'ensemble des diplômés au travail ?

Secteurs d'activités	Nombre de diplômés (136)
Enseignement	50
Privé	44
Fonction publique	20
Non marchand	16
Non précisé	6

Le privé et l'enseignement rassemblent une majorité d'étudiants. Fonction publique et secteur non marchand suivent de près.

### – Fonctions exercées<sup>19</sup>

Types de fonctions exercées	Nombre de diplômés (136)
Enseignement	43
Fonctions administratives	19
Commerce et finance	17
Animation culturelle et gestion du patrimoine	14
Communication	13
Documentation	10
Recherche scientifique	10
Consultance et ressources humaines	6
Politique	2
Formation d'adultes	1
Défense	1

<sup>19</sup> Voir annexe 3 la liste détaillée des fonctions occupées.

31 % de diplômés occupent actuellement un emploi d'enseignant dont 60 % (19 diplômés) n'ont pas obtenu leur diplôme d'agrégation (9 germanistes, 6 romanistes, 2 historiens de l'art et 1 classique). En 2004, la proportion d'enseignants était de 47 %. Pour les autres secteurs, on notera 10 % de diplômés dans le secteur culturel contre 5 % en 2004, 14 % dans des fonctions administratives contre 8,5 % et 9,5 % dans la communication contre 5 %. Une tendance qui montre une nette diminution du nombre des enseignants au profit de secteurs comme la communication ou le monde culturel.

### I. Répartition des secteurs d'activités et des fonctions professionnelles actuelles par département

Par département, il est intéressant de détailler les fonctions professionnelles exercées par les diplômés.

Fonctions exercées	ROM (59)	HIST (43)	ARKE (25)	GERM (23)	CLAS (4)	Total
Enseignement	25	10	1	9	1	46
Commerce et finance	5	4	5	3	2	19
Chômage	9	4	4	-	1	18
Fonctions administratives	7	3	1	4	-	15
Animation culturelle et patrimoine	4	3	7	1	-	15
Communication	5	3	1	2	-	11
Documentation	3	7	-	-	-	10
Recherche scientifique	1	2	5	2	-	10
Consultance et ressources humaines	-	3	-	2	-	5
Formation d'adultes	-	1	1	-	-	2
Politique	-	2	-	-	-	2
Défense	-	1	-	-	-	1

Que tirer comme conclusions de ces chiffres par département ?

Par rapport aux chiffres de 1993, on note une très forte baisse des emplois dans l'enseignement, ainsi de 60 % pour les germanistes, on passe à 39 %. De même chez les romanistes, cette diminution se fait sentir avec 42 % contre 57 % en 1993. Malgré cette constatation, les romanistes et les germanistes avec environ 40 % de diplômés se positionnent en nombre dans le secteur de l'enseignement. Par contre avec 18 % les historiens arrivent loin derrière (contre 38 % en 1993). On relève un taux de chômage d'environ 15 % pour les romanistes et les historiens de l'art, contre 9 % chez les historiens et 0 % chez les germanistes.

Les archéologues sont occupés pour 20 % des diplômés dans le secteur des fouilles malgré les difficultés liées à la précarité des contrats dans ce secteur.

Pour compléter ce tour d'horizon, reportons-nous aux témoignages de quelques diplômés qui permettent de se faire une idée des difficultés du terrain.

Les étudiants de **germaniques** n'ont guère de difficultés à se positionner dans le monde de l'emploi. Leur formation en langues leur ouvre de nombreuses portes.

*Je travaille dans les événements qui concernent les grandes entreprises. J'utilise pour ce travail mes langues au quotidien car je travaille dans un environnement international. Mes connaissances linguistiques étaient à la base le plus important car le travail en lui-même je l'ai appris sur place (témoignage d'un germaniste travaillant dans une entreprise).*

L'un d'entre eux apporte une nuance :

*Le problème majeur des germanistes qui ne veulent pas être enseignants, c'est qu'ils auront difficilement accès à des fonctions à responsabilités dans l'entreprise. Si on postule pour des fonctions d'assistant/secrétaire l'employeur a deux réactions : soit il dit que l'on est trop qualifié car universitaire, soit il dit qu'être assistant ne s'improvise pas et que l'on n'a pas les bonnes compétences pour ce type de travail. Il faut donc de préférence assortir son diplôme d'un diplôme complémentaire « valable » ou faire des jobs d'étudiant ou des stages pour acquérir une expérience (témoignage d'un germaniste).*

Des **historiens** témoignent :

*La fonction publique est une voie à emprunter pour les historiens car il existe beaucoup de places d'attachés « généralistes » et les concours du SELOR sont tout à fait abordables. On trouve des boulots très intéressants dans l'administration (témoignage d'un historien).*

Occuper une fonction même importante dans un secteur tout à fait étranger à ses études n'est pas toujours satisfaisant :

*J'ai beaucoup de responsabilités (responsable des ressources humaines dans une entreprise) et , un directeur hors du commun. Je mène des défis permanents. Je progresse rapidement. Toutefois le secteur culturel me manque (témoignage d'un historien).*

Concernant l'emploi des **romanistes**, voici un témoignage intéressant :

*Dans le monde associatif et dans le privé, on ne fait pas appel nécessairement à un romaniste quand on cherche quelqu'un qui a de bonnes capacités rédactionnelles, l'esprit de synthèse et d'analyse. Les employeurs préfèrent souvent les sociologues, les journalistes, les communicateurs, les économistes ou les juristes qui ont en outre acquis d'autres compétences comme les méthodes d'analyse et d'enquête et des connaissances en droit ou en statistique (témoignage d'une romaniste).*

Dans le cadre d'emplois en français langue étrangère, le statut d'indépendant, souvent exigé par les écoles privées, apparaît comme très contraignant : les cotisations sont élevées, un revenu fixe n'est jamais assuré et les frais de déplacements sont mal remboursés. Une solution intermédiaire est alors de prendre un statut d'indépendant complémentaire pour une partie du travail et de travailler à mi-temps comme employé dans un autre secteur.

Le secteur du patrimoine, fort recherché par les diplômés en **histoire de l'art**, n'est pas facile d'accès.

*Dans le secteur du patrimoine, le recrutement se fait dans un cercle très restreint et il faut avoir de très bons contacts pour décrocher un emploi. Il s'agit souvent d'engagements immédiats (handicap si on doit donner un préavis) et de plus le secteur est fort politisé (témoignage d'une historienne de l'art).*

Pour les archéologues travaillant dans le secteur des fouilles, la situation est complexe.

*La situation est difficile même pour les archéologues expérimentés. Tous les six mois, la Région wallonne lance un appel d'offres à plusieurs asbl afin que la plus offrante m'engage. S'il n'y a plus d'argent à la Région wallonne ou que le travail n'a pas satisfait, la commande peut être annulée. Je suis donc susceptible d'être au chômage tous les six mois. Toutes les asbl dépendent de la Région wallonne (témoignage d'un diplômé en archéologie et histoire de l'art).*

Certains historiens de l'art voient les choses avec philosophie :

*75% des surveillants au BOZAR sont diplômés en archéologie/histoire de l'art ou ont un diplôme artistique et font cela en attendant de trouver mieux. L'ambiance de travail et le cadre sont très agréables (témoignage d'un historien de l'art).*

À ces difficultés s'ajoute le fait que le secteur culturel exige à l'embauche des conditions telles qu'elles constituent parfois une barrière pour le tout jeune diplômé. Enfin relevons la difficulté des guides de travailler free-lance avec les désagréments que le statut d'indépendant comporte.

Une historienne de l'art témoigne de la difficulté d'être embauchée :

*Le diplôme d'histoire de l'art a une image auprès des employeurs qui en fait une discipline très réduite et qui donne à croire que les détenteurs de ce diplôme ont des capacités très restreintes. Ce préjugé occulte souvent les véritables compétences pluridisciplinaires des diplômés, lesquelles ne sont pas éloignées de n'importe quelle orientation de sciences humaines.*

Un reportage récent du magazine *Le Vif L'Express* sur « Les diplômés qui marchent » classe certains diplômes dans une rubrique « Foncer ou freiner »<sup>20</sup>. Les études en histoire de l'art se voient octroyer un feu rouge, sans aucune explication de la part du journaliste. Cette sorte de jugement sans aucune nuance ne peut qu'alimenter certains stéréotypes bien ancrés dans le grand public.

Le nombre restreint de **classiques** ayant répondu à l'enquête ne permet pas de tirer des conclusions pertinentes pour les licenciés de ce département.

À l'exception d'un étudiant, les diplômés actuellement au chômage ont tous poursuivi des études complémentaires, soit l'agrégation pour 3 d'entre eux, soit l'agrégation et une formation complémentaire pour 11 d'entre eux. Parmi ces formations, notons 3 diplômés dans le domaine culturel, 2 en philosophie et 2 en communication.

---

<sup>20</sup> Voir *Le Vif L'Express* du 14 au 20 mars 2008, n° 2958, p. 33.

## J. Considérations générales sur l'ensemble de l'échantillon

### – *Appréciation de la situation actuelle*

- Satisfaction

94 diplômés répondent qu'ils sont satisfaits de leur travail actuel, soit un peu plus de 60% des diplômés.

<b>Fonctions exercées par les diplômés satisfaits</b>	<b>Nombre de diplômés (154)</b>
Enseignement	26 (sur 43)
Secrétariat administratif	14 (sur 20)
Animation culturelle et gestion du patrimoine	12 (sur 14)
Communication	11 (sur 12)
Commerce et finance	8 (sur 17)
Documentation	7 (sur 10)
Recherche scientifique	7 (sur 10)
Consultance et ressources humaines	5 (sur 6)
Politique	2 (sur 2)
Formation d'adultes	1 (sur 1)
Chômage	1 (sur 18)

On constate que la satisfaction des diplômés pour leur emploi se manifeste dans des secteurs forts prisés par les diplômés : la communication et l'animation culturelle. Il faut noter la satisfaction des diplômés travaillant dans le secteur de la consultance et des ressources humaines, un secteur fort éloigné de leur formation initiale. Remarquons aussi les 70 % de taux de satisfaction pour les fonctions administratives, la documentation et la recherche scientifique. Le score est mitigé pour l'enseignement (60 %) — il était de 70 % en 1993 — et mauvais pour les fonctions commerciales (47 %).

Hors d'une filière « classique », on trouve donc des diplômés heureux de leur travail. Ainsi cette historienne de l'art :

*Je n'ai pas trouvé d'emploi dans mon domaine, c'est dommage mais pas dramatique. Je pense que si on veut travailler il ne faut pas attendre l'emploi idéal mais prendre ce qui se présente, dans la mesure où c'est malgré tout épanouissant et satisfaisant. Je travaille dans une banque à Luxembourg et cela me permet de découvrir un monde nouveau qui m'était totalement étranger et surtout de pratiquer les langues, ce que je n'ai pas fait durant mes études (témoignage d'une historienne de l'art).*

- Insatisfaction

60 diplômés disent être insatisfaits de leur travail, soit un peu moins de 40 % d'entre eux.

<b>Fonctions exercées</b>	<b>Nombre de diplômés (154)</b>
Enseignement	17 (sur 43)
Chômage	17 (sur 18)
Commerce et finance	9 (sur 17)
Fonctions administratives	6 (sur 20)
Documentation	3 (sur 10)
Animation culturelle et gestion du patrimoine	2 (sur 14)
Recherche scientifique	3 (sur 10)
Communication	1 (sur 12)
Défense	1 (sur 1)

40 % de diplômés travaillant dans l'enseignement émettent un avis négatif sur leur emploi. Pour les autres, il s'agit essentiellement de diplômés exerçant des fonctions sans rapport avec leur diplôme (inspecteur à la TVA, agent commercial, officier, chargé de ressources humaines,...), peu valorisantes comme magasinier, vendeur, hôtesse d'accueil ou mal payées comme les employés en librairie. Les diplômés actuellement au chômage manifestent également leur insatisfaction liée à leur situation.

L'ambiance de travail, la monotonie du travail, l'éloignement du domicile, l'état de chômeur, le travail sans rapport direct avec le diplôme obtenu, le sous-emploi, les statuts précaires, les horaires, le salaire peu attractif sont les principaux motifs d'insatisfaction. Peu de diplômés citent le salaire qu'ils perçoivent, excepté quelques employés en librairie qui gagnent environ 1 000 euros nets par mois.

Dans l'enseignement, les diplômés parlent des difficultés vécues dans certaines écoles, du statut d'intérimaire, de la mauvaise ambiance de travail, du fait que pour avoir un horaire complet il faut travailler dans plusieurs écoles, ce qui engendre des frais de déplacements parfois importants et beaucoup de stress. De plus on constate que les diplômés sont amenés à donner des cours dans des matières auxquelles leurs études ne les ont pas formés. De nombreux romanistes et historiens donnent des cours de religion parfois couplés avec d'autres matières. Plusieurs historiens enseignent la géographie, des romanistes donnent des cours de socio-économie ou d'histoire de l'art. Beaucoup de jeunes enseignants se retrouvent dans le degré inférieur des humanités, ce qui engendre pour eux un salaire moins élevé que s'ils enseignaient dans le secondaire supérieur ce qui correspond à leur diplôme.

*Les jeunes professeurs sont souvent employés dans des écoles de la capitale : public immigré violent, salle des profs quasi insalubre, etc. Ils reçoivent les cours dont personne ne veut comme la religion. J'avais 14 classes et 12 cours différents à donner. L'agression morale était constante. Mon salaire était peu élevé car je donnais cours dans l'inférieur (témoignage d'une historienne).*

Ce témoignage n'est pas isolé et chez beaucoup d'enseignants actuels ou de diplômés ayant enseigné, on perçoit la difficulté du métier, souvent un certain découragement.

Certains enseignants pratiquent une activité parallèle, souvent artistique, qui leur permet de mieux vivre les difficultés du métier d'enseignant, ainsi l'écriture, la mise en scène ou la musique.

L'insatisfaction du travail peut aller jusqu'à la rupture d'un contrat de travail CDI. Ainsi 20 diplômés ont quitté un CDI pour cause de travail inintéressant, de reprise d'études, de salaires médiocres ou de mauvaise ambiance de travail. Quatre d'entre eux n'ont pas retrouvé un CDI dans un nouvel emploi.

Dans le domaine de l'insatisfaction des diplômés, 68 diplômés, soit 45 %, signalent une inadéquation entre leur situation actuelle et leurs attentes initiales

<b>Motifs de l'inadéquation</b>	<b>Nombre de diplômés</b>	
Voudraient travailler dans un autre secteur que leur emploi actuel	35	
	Secteurs souhaités	Nombre d'étudiants
	Secteur culturel	7
	Ne veulent plus enseigner (sans précision de secteur)	7
	Monde du livre	4
	Recherche scientifique	4
	Communication	3
	Ressources humaines	2
	Enseignement	2
	Secteur social	2
Sans précision	4	
Sont au chômage	6	
Exercent une profession sans rapport avec leur diplôme	5	
Sont sous-employés	3	
N'enseignent pas les matières de leur diplôme	7	
Ne donnent pas d'explication	12	

Les secteurs d'emploi souhaités les plus souvent cités reflètent les orientations auxquelles les études de philosophie et lettres préparent le plus directement.

De quels secteurs sont issus les 68 diplômés justifiant d'une inadéquation entre profession et aspirations ?

<b>Secteurs d'activités</b>	<b>Nombre de diplômés (68)</b>
Privé	29
Enseignement	25
Fonction publique	8
Non marchand	6

Dans le privé, l'inadéquation apparaît chez les diplômés qui exercent des fonctions peu valorisantes comme par exemple vendeur ou secrétaire ou qui occupent une fonction fort éloignée de leur diplôme comme c'est le cas pour les commerciaux ou ceux travaillant dans un secteur financier.

## – La mobilité dans l'emploi

De l'examen de la mobilité des diplômés d'un emploi vers un autre emploi, on peut tirer les conclusions suivantes (sur 82 cas connus).

Espace de mobilité	Nombre de diplômés (82)
De l'enseignement à l'enseignement	27
De l'enseignement à la fonction publique	3
De l'enseignement au privé	6
De l'enseignement au non marchand	3
Du privé vers le privé	22
Du privé au non marchand	5
Du privé à l'enseignement	3
Du la fonction publique à la fonction publique	7
De la fonction publique au non marchand	2
Du non marchand vers le non marchand	3
Du non marchand à la fonction publique	1

Le tableau montre que 59 étudiants sur 82 cas connus ont changé de profession tout en restant dans un même secteur d'activités<sup>21</sup>. La constatation était identique en 1993. Les transferts d'emplois de l'enseignement vers le privé (6) ou inversement (3) ne sont pas très courants. Globalement 12 diplômés quittent l'enseignement, 8 le privé, 2 la fonction publique et 1 le secteur non marchand.

Pourquoi les diplômés quittent-ils leur emploi ?

60 % l'expliquent par la fin d'un contrat (intérimaire ou CDD). Il s'agit surtout d'enseignants qui connaissent une instabilité d'emploi en début de carrière. Pour les autres les raisons sont multiples : avoir trouvé un emploi plus en adéquation avec le diplôme est souvent évoqué. Ensuite on cite les conflits dans le milieu de travail, la reprise d'études, un salaire plus attractif ou des raisons purement personnelles (un déménagement par ex.).

### **K. Emplois antérieurs aux emplois actuels<sup>22</sup>**

Après avoir examiné l'emploi des diplômés qui travaillent actuellement, penchons-nous sur les emplois antérieurs à l'emploi actuel.

On a relevé 153 emplois qui pendant la période considérée par l'enquête ont été exercés par les diplômés à un moment donné de leur parcours professionnel.

---

<sup>21</sup> Pour les diplômés qui occupent actuellement un quatrième emploi on constate que la majorité a un quatrième emploi dans le même secteur que le troisième emploi.

<sup>22</sup> Voir annexe 4 la liste détaillée des fonctions occupées antérieurement.

<b>Fonctions exercées</b>	<b>Nombre d'emploi (153)</b>	
Enseignement	83	
	Type	Nombre d'emploi
	Secondaire supérieur	56
	Secondaire inférieur	9
	Technique et prof.	7
	Privé	3
	Promotion sociale	2
	Étranger	2
	Primaire	1
	Enseignement spécial	1
	Enseignement supérieur non universitaire	1
Éducateur	1	
Fonctions administratives	20	
Recherche scientifique	10	
Commerce et finance	13	
Communication	9	
Animation culturelle et gestion du patrimoine	5	
Documentation	5	
Politique	2	
Consultance et ressources humaines	1	
Formation d'adultes	5	

L'enseignement représente 54 % des emplois qui ont été occupés. Ce chiffre montre qu'à un moment donné de leur carrière, des diplômés en lettres se sont tournés vers l'enseignement, pour le quitter par la suite. On constate le peu de diplômés ayant travaillé dans le secteur culturel ou dans le secteur de la documentation.

Examinons ensemble les fonctions exercées antérieurement et les fonctions actuelles (soit 289 fonctions).

<b>Fonctions exercées antérieurement et fonctions actuelles</b>	<b>Nombre de diplômés (289)</b>
Enseignement	126
Fonctions administratives	39
Commerce et finance	30
Communication	22
Recherche scientifique	20
Animation culturelle et gestion du patrimoine	19
Documentation	15
Consultance et ressources humaines	7
Formation d'adultes	6
Politique	4
Défense	1

Trois quarts des diplômés travaillent dans des secteurs connexes à leur formation. L'enseignement arrive en tête des fonctions occupées avec un chiffre de 43 %. Il reste donc le premier secteur du recrutement des licenciés en philosophie et lettres mais en diminution cependant. En 1993, on arrivait à un pourcentage de 50,7 %. En deuxième position on trouve le secteur de l'administration. Si on soustrait du nombre des diplômés les 9 personnes occupant des tâches de traducteurs ou de secrétaires d'édition, on obtient dans ce secteur 30 diplômés assurant des fonctions que certains qualifient d'emplois peu intéressants ou peu en rapport avec leur formation de base. Le chiffre est identique pour le secteur « Commerce et finance » qui se place en 3<sup>e</sup> position, bien qu'étant un secteur assez éloigné de la formation des diplômés et pour lequel très peu d'étudiants se forme par le biais d'un diplôme complémentaire. Si on ajoute à ces 60 diplômés les 7 diplômés travaillant en « Ressources humaines », on obtient 68 diplômés, soit 23 % occupant un emploi dans un secteur relativement éloigné de leur formation de base. Par contre, environ 30 % soit au total y compris l'enseignement un chiffre global de 73 % des diplômés.

### **En guise de conclusions**

La lecture des 154 réponses à l'enquête nous amène à tirer quelques conclusions dans trois domaines : l'orientation de l'étudiant au sortir de ses études secondaires, la construction d'un projet professionnel pendant les études universitaires et l'entrée dans le monde du travail.

#### **– L'orientation**

À la lecture des témoignages transparaît à de nombreuses reprises le problème de la mauvaise orientation dans le choix d'études, ce qui engendre par la suite une insatisfaction dans le travail, celui-ci ne correspondant pas aux attentes premières de l'étudiant. Plusieurs diplômés regrettent de ne pas avoir été mieux informés sur les débouchés réels des études en philosophie et lettres hors enseignement.

Plusieurs témoignages le confirment :

*J'ai choisi mes études (ROM) sans une vision très claire de ce à quoi ce diplôme me conduirait...à regret (témoignage d'une romaniste).*

*Je voulais travailler dans l'humanitaire au Vietnam (témoignage d'une historienne de l'art).*

Il y a donc là un problème en amont des études, celui de l'orientation, auquel il faut se montrer très attentif. Car si les études de philosophie et lettres offrent des opportunités d'emploi dans beaucoup de secteurs, elles n'ouvrent pas ou très difficilement les portes de certains secteurs. On pense aux emplois dans le secteur social, humanitaire ou juridique.

Il arrive qu'une orientation différente de celle du départ apparaisse pendant les études :

*J'avais entamé les romanes dans le but d'enseigner. Je me suis rendue compte au fil du temps que je n'étais pas faite pour cela. Je me suis redirigée (master en information et communication) et je suis la preuve vivante (et je ne suis pas la seule dans mon service) que l'on engage des romanistes dans les entreprises (témoignage d'une romaniste travaillant dans une banque).*

Comme le souligne un étudiant, « *faire un choix d'étude, c'est pour toute une vie. Il faut y réfléchir mille fois plutôt que cent* ».

### **– La construction d'un projet professionnel**

Particulièrement significatif de la part des jeunes se préparant au monde du travail est leur souci d'acquérir un diplôme complémentaire à la formation initiale et ce pour des raisons diverses : adjonction d'un atout à leur diplôme principal, crainte du chômage, angoisse devant l'entrée dans le monde professionnel. En règle générale, l'étudiant choisit un diplôme complémentaire qui lui permet d'approfondir son diplôme initial et il l'obtient à l'UCL. Pour un grand nombre d'entre eux, ce diplôme complémentaire se cumule avec un diplôme d'agrégation. Et pourtant malgré ce bagage, une fois les études achevées, l'étudiant se retrouve souvent sans réel objectif professionnel et accepte le premier travail qui se présente. Une romaniste témoigne :

*Je ne savais pas dans quel secteur chercher. J'ai avant tout visé le fonctionnel. Je voulais un travail rapidement pour être autonome financièrement.*

Un historien écrit :

*Je n'aurais jamais imaginé travailler comme consultant et exercer des responsabilités dans une entreprise privée. Je n'avais de toute façon jamais assez réfléchi à la question de l'emploi.*

Or, comme l'écrit un étudiant, « *il est important de penser à un plan de carrière et de bien se connaître* », reconnaissant que lui-même a attendu la fin de ses études pour réfléchir à ses objectifs. Cette démarche devrait pourtant se faire avant la signature du diplôme ce qui éviterait des erreurs d'orientation, des situations personnelles parfois difficiles à vivre, du temps perdu avant de se fixer. Dominique Clavier, psychologue du travail, remarque que « on constate que 86,5 % des personnes ayant un projet professionnel sont en situation de réussite ; par contre, 85,5 % des personnes n'ayant pas de projet professionnel sont en situation d'échec ». Il ajoute que seulement 30 % des étudiants construisent ce projet pendant leurs études<sup>23</sup>. Parmi les moyens préconisés pour construire un projet professionnel, citons les stages ou les jobs pendant les vacances scolaires, la rencontre avec des professionnels, la lecture de revues spécialisées dans tel ou tel domaine, etc. Le CIO et les services emploi de l'UCL mettent en place des stratégies et des activités qui peuvent aider l'étudiant dans ses démarches.

Une des difficultés de l'insertion dans le monde du travail réside dans le fait que beaucoup de licenciés semblent ignorer les atouts que leur diplôme leur procure. Ils demanderaient à être davantage éclairés sur l'usage à en retirer.

### **– L'entrée au travail**

Une grande majorité des diplômés montre une grande satisfaction pour leurs études et disent qu'ils savaient que la recherche d'un emploi serait ardue. Mais plusieurs comparent

---

<sup>23</sup> S. Berger, « Le passage vers le premier emploi », dans *La Libre Belgique*, 15/03/2008.

l'université à un monde séparé de la réalité, « *une bulle intemporelle dont il est dur de sortir pour se retrouver confronté à la réalité économique et professionnelle* ».

La solitude, la complexité du marché de l'emploi et la perte de confiance en soi apparaissent comme les éléments les plus souvent évoqués parmi les difficultés lors de la recherche d'un emploi. Plusieurs étudiants apprécient l'existence des services d'emploi à l'UCL qui permettent lors d'entretiens de les motiver et de les aider à garder confiance au cours de leur recherche d'emploi.

Si la formation du licencié en philosophie et lettres se révèle riche et polyvalente, les diplômés font encore parfois l'objet de discrimination au moment de l'embauche face à des employeurs qui ignorent trop souvent les potentialités de leur formation. Il y aurait là tout un travail de communication à mener par la faculté pour montrer les atouts de la formation des diplômés..

Dans les conclusions de l'enquête menée en 2004 on signalait qu'« il apparaît que les études en philosophie et lettres, orientées il y a peu de temps encore vers les carrières de l'enseignement, offrent des possibilités d'emploi de plus en plus diversifiées »<sup>24</sup>. Ce changement de cap se confirme quatre ans plus tard. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la liste des emplois occupés par les diplômés (voir l'annexe 3 et l'annexe 4).

On constate que des diplômés en lettres, pour peu qu'ils soient motivés, peuvent donc s'investir dans des secteurs moins traditionnels. Jean-Robert Pitte, ancien président de l'Université Paris Sorbonne (Paris-IV), affirme qu'« un étudiant avec une tête bien faite et une solide culture générale a les aptitudes pour trouver un emploi en entreprise que ce soit dans les ressources humaines, le management, voire des métiers plus techniques »<sup>25</sup>. Plusieurs témoignages le confirment et relèvent que beaucoup d'employeurs cherchent un profil universitaire sans se focaliser forcément sur l'intitulé du diplôme, ce qui permet aux littéraires de postuler des emplois destinés a priori plutôt à des étudiants ayant suivi des études de management, de gestion ou d'économie. Dans ce cas de figure, la motivation lors des entretiens aura une extrême importance. Certains diplômés conseillent de postuler des emplois même si le descriptif de la fonction ne semble pas vraiment correspondre à son profil car la motivation est un point sensible pour l'employeur, parfois plus déterminant que les compétences. Mais, comme on l'a dit plus haut, il s'agit pour le diplômé de savoir se vendre car sa formation et les compétences qu'elle sous-tend ne sont pas forcément connues de l'employeur qui aura dès lors tendance à recruter un diplômé plus spécialisé.

Beaucoup de diplômés sont prêts à patienter dans des « petits boulots » pour arriver un jour à décrocher un emploi dans la monde culturel ou le journalisme. D'autres sont prêts à quitter un emploi parce que le leur, trop éloigné de leur diplôme initial, ne les satisfait plus sur un plan personnel.

*Je regrette parfois la linguistique, la littérature et la didactique des langues. Je ne sais si je resterai toute ma vie dans ce secteur (témoignage d'une germaniste, responsable clientèle dans une entreprise).*

---

<sup>24</sup> F. Rosart, *Profils de formation et d'emploi des diplômés en philosophie et lettres*, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 23.

<sup>25</sup> Voir *Le Monde*, *op. cit.*

Quant au secteur traditionnel que constituait l'enseignement, il faut reconnaître qu'il n'a plus la cote et que des secteurs comme la communication et la culture par exemple tentent de nombreux diplômés. De plus, près de 40 % des diplômés qui enseignent se disent insatisfaits dans leur travail et plus d'un aimerait s'orienter vers un autre secteur d'activités.

Si l'enquête a mis en avant une certaine image du licencié en philosophie et lettres dynamique, inventif, épanoui, il ne faudrait pas pour autant occulter les difficultés que connaissent les diplômés en lettres qui s'engagent dans une vie professionnelle, comme les changements d'emplois fréquents dans le début d'une carrière, les statuts précaires et peu valorisants, le sous-emploi que connaissent certains secteurs ou la représentation parfois négative que certains employeurs ont des diplômes littéraires.

Concluons sur le témoignage de cet historien :

*Presque toutes les expériences sont bonnes à prendre. Il faut se battre et ne pas perdre courage en période de chômage surtout lorsqu'on se démène sans succès. Il faut parfois du temps. Activer ses réseaux et parler de sa recherche d'emploi autour de soi sont des éléments déterminants. Il faut garder ses rêves tout en admettant de faire des concessions.*

## Annexe 1 : Questionnaire

1. Études faites et année du diplôme (diplôme principal, agrégation et diplôme complémentaire).
2. Quel laps de temps s'est écoulé entre l'obtention de votre diplôme et votre premier emploi ?
3. Comment avez-vous trouvé votre premier emploi ?
4. Décrivez votre premier emploi.
5. Occupez-vous toujours cet emploi ? Si non combien de temps l'avez-vous occupé ? Pourquoi l'avez-vous quitté ?
6. Si vous avez occupé d'autres emplois, pour chacun veuillez indiquer le type d'emploi, le temps que vous l'avez occupé, pourquoi vous l'avez quitté, comment vous l'avez trouvé, votre statut.
7. Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la recherche de votre premier emploi ?
8. Êtes-vous satisfait de votre emploi actuel ? Si non pourquoi ?
9. L'emploi que vous occupez actuellement répond-t-il à ce qu'étaient vos attentes au moment de la fin de vos études ? Si non pourquoi ?
10. Quels ont été les points forts et les points faibles de votre formation ?

## Annexe 2 : Liste des diplômes complémentaires

Dans le secteur de la communication (Journalisme – Relations publiques – Médiation des savoirs – Communication sociale)	17
Sciences et technologies de l’information et de la communication (anciennement sciences du livre)	15
Multilingue en entreprise	6
Gestion du patrimoine culturel	5
Relations internationales	4
DEA en histoire de l’art	3
DEC en histoire de l’art	3
DES en FLE	3
Sciences politiques	2
Master en langue et littérature orientales	2
DES en études européennes	2
DEC en philosophie	2
Certificat en langue, littérature et civilisation latines	2
Certificat de néerlandais	1
DEA en littérature	1
Culturele studies	1
Doctorat	1
Certificat en sciences religieuses de Lumen Vitae	1
Bedrijfseconomie	1
Master en théâtre	1
Certificat en sciences psychologiques	1
Master en art du spectacle vivant	1
Études hispaniques	1
DES en urbanisme et développement	1
Master en anthropologie	1
DES en gestion de ressources humaines	1
Master in Conservation of Historical Towns	1
Archivistique	1
Infographie	1
Master en sciences de gestion	1
École normale	1
Bac en philosophie	1

### Annexe 3 : Liste des fonctions occupées actuellement par les diplômés (136)

<b>Enseignement</b>	<b>43</b>
Secondaire inférieur	3
Secondaire supérieur	28
Technique et professionnel	2
Primaire	1
Universitaire	2
Privé	1
Promotion sociale	3
Étranger	3

<b>Fonctions administratives</b>	<b>19</b>
Coresponsable de projet dans une ONG	1
Employé dans une agence de relations publiques	1
Traducteur	3
Coordinateur de projets de traduction	1
Employé dans un service clientèle	2
Secrétaire administrative	5
Directeur d'une asbl	2
Coordinateur de projets	1
Secrétaire d'édition	2
Analyste dans un ministère	1

<b>Commerce et finance</b>	<b>17</b>
Employé de banque	2
Inspecteur à la TVA	1
Assistant commercial	4
Employé chez un antiquaire	1
Caissière	1
Attaché en économie dans un ministère	1
Assistant dans un bureau d'expertise d'œuvres d'art	1
Gérant de magasin	1
Vendeur	5 <sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> Dont 4 en librairie

<b>Animation culturelle et patrimoine</b>	<b>14</b>
Guide	3
Surveillant de musée	1
Conseiller en urbanisme	1
Responsable du service culturel dans une commune	1
Chargé de production dans un théâtre	1
Chargé de projets culturels	1
Animateur culturel	2
Coordinateur de projet	2
Comédien	1

<b>Communication</b>	<b>13</b>
Rédacteur de revue	1
Responsable du site internet d'une revue	1
Responsable de publications	1
Chargé de communication	5
Chargé de l'organisation d'évènements	1
Journaliste	2
Hôtesse d'accueil	1
Assistante de presse	1

<b>Documentation</b>	<b>10</b>
Bibliothécaire	4
Documentaliste	2
Archiviste	4

<b>Recherche</b>	<b>10</b>
Aspirant FNRS	1
Assistant UCL	4
Collaborateur scientifique dans un musée	1
Archéologue	3
Doctorante	1

<b>Consultance et ressources humaines</b>	<b>6</b>
Consultant dans une agence d'intérim	1
Consultant en gestion de ressources humaines	2
Recruteur dans un département de ressources humaines	2
Consultant dans le secteur de la formation	1

<b>Politique</b>	<b>2</b>
------------------	----------

Collaborateur d'un échevin de la jeunesse	1
Attaché à un gouverneur de province	1

<b>Formation d'adultes</b>	<b>1</b>
Responsable de programme d'insertion	1

<b>Défense</b>	<b>1</b>
Officier	1

#### Annexe 4 : Liste des emplois occupés antérieurement (153)

<b>Enseignement</b>	<b>83</b>
Secondaire supérieur	56
Secondaire inférieur	9
Technique	7
Promotion sociale	2
Privé	2
Étranger	2
École supérieure	1
Primaire	1
Enseignement spécial	1
Éducateur	1

<b>Fonctions administratives</b>	<b>20</b>
Encodeur	1
Secrétaires administratifs	10
Correcteur	3
Secrétaire d'édition	3
Traducteur	1
Réceptionniste	1
Gestionnaire de projet	1

<b>Commerce et finance</b>	<b>13</b>
Agent commercial	2
Vendeur	11 <sup>27</sup>
Caissière	1

<b>Recherche</b>	<b>10</b>
Assistant de recherche	4
Archéologue	6

<b>Communication</b>	<b>9</b>
Journaliste	1
Chargé de communication	2
Rédacteur de revue	3
Hôtesse d'accueil	2
Organisateur d'évènements	1

<sup>27</sup> Dont 5 en librairie.

<b>Documentation</b>	<b>5</b>
Archiviste	1
Documentaliste	4

<b>Animation culturelle et patrimoine</b>	<b>5</b>
Animateur culturel	2
Adjointe à un conservateur de musée	1
Guide	1
Animation dans un office de tourisme	1

<b>Formation</b>	<b>5</b>
Conseiller en orientation	2
Chef de projet au FOREM	1
Formatrice en alphabétisation	1
Coordinateur d'un centre de formation	1

<b>Politique</b>	<b>2</b>
Attaché parlementaire	2

<b>Consultance et ressources humaines</b>	<b>1</b>
Responsable du personnel	1